

Pelincour

Revue communale

Lincent

SOMMAIRE

- P.3-4 Le mot du Bourgmestre**
- P.5 Avis communaux**
CCCA : Floréal
Commémoration de l'Armistice
- P.6 Environnement**
Balades propreté
Collecte des déchets verts
- P.7 Les services communaux**
COVID19 : activités diverses
Commandes groupées de mazout
Stages d'été 2021
Campagne de dératisation
- P.8-9 Plan de Cohésion sociale**
Engagements Titres-Services
- P.10 Energie**
Exigences PEB & électromobilité
Projet de report de la désactivation
des centrales nucléaires
- P.11 Avis communaux**
Cimetière : parcelle de dispersion
Déclaration fiscale 2021
- P.12-13 Ecole communale**
Stages de printemps
- P.14 Intradel**
Langes lavables
- P.15 Bibliothèques**
- P.16 Concours mots cachés**
de Lincent

**AVIS
DÉCLARATION
FISCALE
P.11**



*Toilettes,
Injections,
Pansements...*

Rue Emile Looze, 19 - 1350 Orp-le-Grand
Gsm 0498 69 47 34
amandpac@hotmail.com

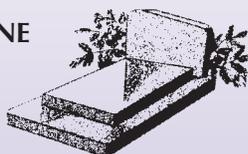


Monuments Funéraires
Pierres bleues pour Bâtiments
Boîtes aux lettres
Caveaux placés dans les 48h
en cas de décès
Exposition 50 monuments (accessible)
On se déplace partout

SPRLU

DELAIDE M.

rue Saint-Job, 24 - 1357 HELECINE
Tél. 019/65 52 52
Gsm 0477/86 44 03
michel.delaide@skynet.be



**Green
Machine**

Partenaire de confiance
pour vos outils de jardin

Atelier Entretien - Réparation - Service Location



NOUVELLE ADRESSE
Rue de Landen, 94 à 4280 HANNUT
en face de Colruyt/Hesby Drink

Nouveau horaire : Printemps/ Été
Du lundi au Samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h
Fermé le dimanche

STIHL **ISEKI** **ELET** **CASTELGARDEN** **SNAPPER**

Tel. 019/63.43.74 / Email. info@green-machine.be / Web. www.green-machine.be



SAS

57, rue de Landen
4280 HANNUT
Tél. 019/51 14 96
www.sascentreauto.be

- Pneus tourisme - moto - agraires - poids lourds
- Pièces et accessoires automobiles • Outillage de qualité
- Flexibles hydrauliques sur mesure • Lubrifiants
- Atelier de montage • Entretien de véhicules

HANDY H HOME

DULLAERS

RUE DE LANDE, 51D - 4280 HANNUT
019/51.20.60



HEURES D'OUVERTURE:
du lundi au samedi 8h30-18h30
dimanche 9h00-13h00

BOIS - MATERIAUX
ELECTRICITE - SANITAIRE
OUTILLAGE - JARDIN



24h / 24h

Besoin d'aide suite à un décès?

Depuis six générations les Pompes Funèbres
Delarbre sont à votre écoute.

Gérault Wiame Marc Wiame

019 63 34 73

www.funerariumdelarbre.be
info@funerariumdelarbre.be

Route de Huy, 91
4287 Lincent



Naturally

Kerogh Söderman

Arboriste • Grimpeur • Elagueur diplômé

Abattage • Démontage • Taille • Déboisement
Parcs & Jardins : Aménagement et Entretien

0498 / 06 00 12

www.naturally-elagage.be

Orp-Jauche

LE MOT DE VOTRE BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Très chers Lincennois,

Réveil matinal en ce dimanche 11 avril 2021, 2ème dimanche de Pâques ou de la divine Miséricorde.

Bonjour à toutes et tous, très chers Lincennois, je suis très heureux de reprendre la plume à votre intention dans le cadre de la parution bimestrielle de notre revue communale « PELINCOUR LINCEN ».

« Youppie, Yes, Ouf, enfin », ce satané Coronavirus vit ses derniers mois mais ne peut s'empêcher d'affoler momentanément encore les humains que nous sommes, les Scientifiques, les Epidémiologistes mais surtout le monde médical qui se bat sans relâche, avec courage et abnégation, pour soigner et guérir toutes celles et ceux qui, aux quatre coins de notre planète, luttent contre la Covid-19.

Au risque de me répéter, mais j'assume pleinement ce choix, je veux partager avec vous l'admiration et la reconnaissance infinie que je témoigne à tous les intervenants du monde médical au premier rang desquels figure le personnel soignant des unités de soins intensifs.

Après un départ quelque peu poussif, la campagne de vaccination a trouvé sa vitesse de croisière, elle soulage et rassure toutes celles et ceux qui ont reçu ce vaccin tant attendu.

Bien que je comprenne les motivations et l'indispensable liberté de choix dont disposent les « anti-vaccin covid-19 », nous ne pouvons nier qu'au regard des exceptionnels résultats des vaccinations obtenus dans les homes et résidences pour nos aînés, les vaccins sont fiables et efficaces.

OUI, très chers Lincennois, comme vous, j'aspire à bénéficier au plus vite de ce sérum.

Remerciement et reconnaissance aussi pour tous les bénévoles qui participent activement à la réussite désormais de cette campagne de vaccination.

« Il n'est richesse que de science et santé »

Avec ce proverbe anonyme découvert par hasard sur internet (merci à son auteur), permettez-moi de faire le lien entre le précédent paragraphe covid-19 et l'expérience personnelle vécue non sans peine entre le 15 février et le 8 avril derniers.

Je reproduis intégralement ci-après, au bénéfice de celles et ceux parmi vous qui ne disposent pas de l'accès aux réseaux sociaux, mon message publié le 9 avril dernier sur Facebook.

4. LE MOT DU BOURGMESTRE

*Chers amis Facebook,
Chers Lincentois,*

Après avoir connu quelques soucis de santé, notamment la contamination à la Covid-19, mais aussi entretemps rassuré par les résultats de plusieurs examens médicaux, j'ai le plaisir de vous informer que je reprendrai mes fonctions de Bourgmestre avec enthousiasme, dynamisme et disponibilité dès ce 12 avril.

Vous avez été immensément nombreux à prendre de mes nouvelles et à m'adresser d'adorables messages de soutien, de sympathie ou d'amitié. Ils furent pour moi source de réconfort et de motivation à reprendre mon activité mayorale dans les meilleures conditions.

Du fond du cœur, MERCI.

Je terminerai ce petit message d'amitié et de reconnaissance par des remerciements nourris que j'adresse à mes collègues et amis du Collège communal (Eric Vandevelde, Louissette Magnery, Renée Dardenne) et en particulier à notre 1er Echevin Albert MORSA qui eut la charge de me suppléer avec brio durant mon absence.

Est-ce encore nécessaire de vous signaler tout le bien, que dis-je, tout le meilleur que je lui témoigne tant dans nos relations professionnelles que dans la vie privée ?

Merci BERT, t'es mon pote !

Excellent week-end à toutes et tous prenez soin de vous et de vos proches.

Amitiés,

Yves

Via FACEBOOK, vous avez été plus de 350 internautes à vous réjouir des nouvelles très rassurantes au sujet de ma santé mais aussi de mon retour actif et déterminé à mes fonctions mayorales.

Encouragé par cet élan citoyen et soutenu sans retenue par une équipe de majorité soudée, c'est avec enthousiasme et détermination que j'attends ce lundi 12 avril. Le boulot ne manque pas et les projets ambitieux développés au travers du budget communal 2021 parcourent le circuit administratif et technique avant d'être réalisés.

Il ne fait nul doute qu'avec l'efficacité du Personnel communal en place et l'apport prochain de nouveaux profils à la Direction générale et au service « Environnement et PCDR », notre Commune poursuivra son évolution continue vers l'amélioration de notre cadre de vie et de votre bien-être. Soyez-en toutes et tous rassurés, l'AVENIR nous appartient !

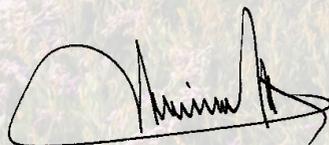
Mes estimés collègues et amis du Collège communal et moi-même sommes plus que jamais à votre écoute et à votre disposition.

Ni plus ni moins qu'hier, la porte de mon bureau à l'Administration communale vous est ouverte avec ou sans rendez-vous au 0497 23.47.23. Faites-en bon usage.

Prenez bien soin de vous et de vos proches,

Bien cordialement,

Yves KINNARD



Votre Bourgmestre



CCCA - FLOREAL 2021

Nous avons le regret de vous annoncer que le voyage au Floréal à Bankenberge, prévu du 11 juin au 20 juin 2021, est annulé en raison de la crise sanitaire.

Le Collège communal a envisagé la solution de reporter ce voyage en septembre mais, malheureusement, le centre de voyage Floréal est complet à cette date.

Nous regrettons de ne pouvoir vous donner satisfaction et espérons pouvoir l'organiser de manière plus sereine l'année prochaine.

ANNULÉ

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 08 MAI 1945

La crise sanitaire que nous traversons actuellement contraint les autorités communales à revoir, comme en 2020, l'organisation de la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 08 mai 1945 mettant fin à la seconde guerre mondiale.

Cette commémoration qui, en toutes circonstances, doit être maintenue, aura lieu par le dépôt de fleurs et le recueillement devant les monuments aux Morts dans nos trois villages le vendredi 7 mai prochain :

Lincet : 10h — Pellaines : 10h15 et Racour : 10h30, et ce en présence du Bourgmestre, de deux membres du Conseil communal issus de la majorité et de la minorité communale ainsi que d'un représentant des deux associations patriotiques FNC et FNAPG.

Le Devoir de Mémoire est une nécessité, LINCENTOIS, souvenons-nous !

6. ENVIRONNEMENT

LES MAINS BLANCHES

TOUS ENSEMBLE POUR UNE COMMUNE PLUS PROPRE !

Vous appréciez à sa juste valeur l'excellent travail accompli par les « Mains blanches » et souhaitez intégrer ce groupe dynamique. . .

ALORS BIENVENUE EN CETTE NOUVELLE SAISON DES BALADES PROPRETE !

Les Mains Blanches s'investissent dans le maintien de la propreté le long des routes et chemins de l'entité.

Départ à 9h00 les dimanches :

- 16/05 de Racour (salle communale)
- 06/06 de Pellaines (La Pellainoise)
- 20/06 de Lincet (Hall omnisports)
- 04/07 de Racour (salle communale)
- 01/08 de Pellaines (La Pellainoise)
- 29/08 de Lincet (Hall omnisports)
- 26/09 de Racour (salle communale)
- 10/10 de Pellaines (La Pellainoise)
- 24/10 de Lincet (Hall omnisports)



Merci d'annoncer votre participation aux balades :

- Yves KINNARD, Bourgmestre en charge de l'Environnement - Tél. : 0497/23.4723

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Où ?

Lincet : parking du hall omnisports

Pellaines : rue de Jodoigne

Racour : rue Bénédictale

Quand ? (de 8h30 à 16h30)

08/05 - Lincet

22/05 - Pellaines

05/06 - Racour

19/06 - Lincet

03/07 - Pellaines

17/07 - Racour

07/08 - Lincet

21/08 - Pellaines

04/09 - Racour

18/09 - Lincet

02/10 - Pellaines

16/10 - Racour

30/10 - Lincet

13/11 - Pellaines

27/11 - Racour

04/12 - Lincet



LES SERVICES COMMUNAUX

Directrice générale a.i. : WIAMS Marie-Cécile

REZ-DE-CHAUSSÉE

Heures d'ouverture au public

Tous les matins de 9h à 12h

Le lundi de 13h30 à 18h30

Les mercredi et vendredi de 13h30 à 15h30

Le jeudi de 19h à 20h15 - permanence «population»

Population, Etat-civil, Permis de conduire, Passeports, Demande de Pension, Etrangers, Conseil Consultatif Communal des Aînés

Marie-Christine JADOT : 019/63.02.45

Margareth BRASSINNE : 019/63.02.40

Monique WAUTERS et Béatrice DELARBRE : 019/63.02.59
population@lincen.be

Concessions, Location de salles

Monique WAUTERS et Béatrice DELARBRE : 019/63.02.59
cimetieres@lincen.be, salles@lincen.be

Protocole, Festivités, Jeunesse

Téléphone : 019/63.02.40

protocole@lincen.be

jeunesse@lincen.be

PREMIER & DEUXIEME ETAGE

Heures d'ouverture au public

Les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h

Sur rendez-vous

Le lundi de 13h30 à 18h30

Les mardi et jeudi de 13h30 à 15h30

Les mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Urbanisme

Hélène FORTHOMME : 019/63.02.43 - urbanisme@lincen.be

Travaux

Wiams Marie-Cécile : 019/63.02.48

Environnement, Mobilité

environnement@lincen.be

Conseiller en energie

(Lundi : 8h15 - 18h30 - Mercredi : 8h15 - 10h45)

Tom Nishio : 019/63 01 40 - energie@lincen.be

Finances, Comptabilité, Taxes

Marie-Cécile WIAMS : 019/63.02.48

Perrine KEMPINAIRE : 019/63.02.41

Accueil Temps Libre (ATL), Enseignement

Anne KINNARD : 019/63.02.53

Vicky VANDERBRUGGEN : 019/63.02.54

atl@lincen.be // enseignement@lincen.be

Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)

Les lundi et mercredi de 9h à 12h

Anne KINNARD : 019/63.02.53 - ale@lincen.be

Titres Services

Anne KINNARD : 019/63.02.53 - titres.services@lincen.be

Monique WAUTERS : 19/63.02.59

Plan de Cohésion Social

Béatrice DELARBRE : 019/63 02 59 - pcs@lincen.be

Centre Public d'Action Sociale

Directrice générale : Laura BELIN

Rue de Landen, 49 à Racour - 019/65.50.37

Laurence SELS : laurence.sels@cpas-lincen.be

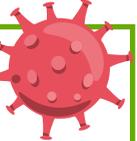
Suzy SATIN : suzy.satin@cpas-lincen.be

ADMINISTRATION COMMUNALE PRENEZ RENDEZ-VOUS !



Les bureaux de l'administration communale seront ouverts aux horaires habituels et **uniquement sur rendez-vous** au 019/63.02.40.

ACTIVITÉS COMMUNALES DIVERSES



En raison de la crise sanitaire actuelle, toutes les activités communales sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Merci de votre compréhension.

COMMANDES GROUPÉES DE MAZOUT

Date limite d'inscription :

- 10/05/21 à 12h00 (livraison prévue le 17/05/21)

- 13/09/21 à 12h00 (livraison prévue le 20/09/21)

- 08/11/21 à 12h00 (livraison prévue le 15/11/21)

- 06/12/21 à 12h00 (livraison prévue le 13/12/21)

Le formulaire d'inscription est disponible à l'administration communale ou via le site internet www.lincen.be.

Pour toute information : 019/63.02.40



STAGES D'ÉTÉ 2021 / 2,5 - 12 ANS



Les stages d'été se dérouleront du 05 juillet au 25 août.

Le programme complet sera distribué en toutes-boîtes début juin.

CAMPAGNE DE DÉRATISATION

LES 10 ET 11 MAI 2021



Inscription :

Administration communale de Lincen - Tél.: 019/63.02.40

Nous chargerons la société responsable de la dératisation, de traiter votre cas lors de son passage dans les rues de la commune.

8. PLAN D'ACTION DE COHÉSION SOCIALE



DÉCOUVERTE DU PCS

Définition de quelques termes, encore mal connus

La cohésion sociale

« C'est l'ensemble des processus, individuels et collectifs, qui contribuent à assurer à tous les individus l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social, culturel et qui visent à construire ensemble une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous ».

Les droits fondamentaux

« Les droits économiques, sociaux et culturels visés à l'article 23 de la Constitution et d'autres droits devenus fondamentaux par l'évolution de la société ».

La coresponsabilité

« Une attitude ou un sentiment partagé de responsabilité collective par rapport à un ou des objectifs d'intérêt général ».

Qu'est-ce que le Plan de Cohésion Sociale ?

Dans un contexte de précarisation et d'exclusion croissantes, le PCS permet de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein des communes pour que chaque personne puisse vivre dignement en Wallonie et plus précisément sur sa commune. En mettant en place un PCS, la Commune veut garantir l'accès aux droits fondamentaux pour tous les citoyens dans une société solidaire et respectueuse de l'être humain.

La réforme du décret du Parlement Wallon du 21 novembre 2018 indique que le PCS doit répondre cumulativement aux objectifs suivants :

- sur le plan individuel, réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux ;
- sur le plan collectif, contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Les pouvoirs locaux cofinancent le dispositif à hauteur de 25% du subside octroyé par la Région Wallonne. Le montant de la subvention est déterminé par le nombre d'habitants de la commune et par l'ISADF.

Tout au long de la mise en œuvre des Plans, les communes sont accompagnées par des agents du Secrétariat général du SPW (Dics) qui soutiennent la démarche participative des différents acteurs. Le volet financier des Plans quant à lui est géré par la Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé (DGO5).

La DiCS fait peau neuve et devient la Direction de la Cohésion sociale !

Ce 1er septembre 2018, la Direction de la Cohésion sociale a intégré le SPW Intérieur et Action sociale (anciennement Pouvoirs locaux et Action sociale).

Au sein du Département de l'Action sociale, la DiCS conservera ses spécificités liées à la promotion de la cohésion sociale et de l'accès de toutes et tous aux droits fondamentaux ainsi que son caractère transversal et son ancrage local.

Sa proximité avec le Département des Politiques publiques locales lui permettra en outre de renforcer la cohérence des actions qu'elle mène au service aux citoyens.

LES ACTIONS DE NOTRE PCS

Soutien scolaire solidaire :

Mobiliser des bénévoles pour apporter de l'aide à la réalisation des travaux scolaires.

Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance :

Organiser des activités qui favorisent la convivialité et l'entraide de façon permanente/continue.

Service d'échange local :

Mettre en place un système d'échange local. Le SEL entend favoriser plus de convivialité entre les habitants, à l'occasion de ces petits échanges de services. Il s'agit aussi parfois tout simplement de rompre l'isolement, d'apprendre à mieux se connaître dans le quartier, de participer plus concrètement à la vie de son quartier ou de sa commune, en s'inscrivant dans ce système d'entraide collective.

Afin de mener à bien les actions du PCS, l'appel à des partenaires ou des bénévoles se fera entre autre via le site internet et la page Facebook de la commune et le bulletin communal.

Vous avez envie de participer à la vie communale, de vous investir dans un projet pour améliorer le cadre de vie de votre quartier ?

Vous souhaitez dialoguer, faire part de vos idées afin qu'elles correspondent à vos attentes et besoins tout en garantissant l'intérêt collectif ? Le PCS apporte son soutien et peut vous aider à porter une action et co-construire un projet d'intérêt collectif.

Renseignements : Madame Delarbre Béatrice 019/63.02.59

ENGAGEMENTS TITRES-SERVICES DE LINCENT

La commune de Lincet cherche des travailleurs/ travailleuses pour la section Sui Generis titres services.

Contrat de minimum 13 heures. Engagement au 03 mai 2021.

Vous pouvez envoyer votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :
titres.services@lincet.be ou contacter Mme KINNARD Anne au 019/ 63 02 53



10. ENERGIE

EXIGENCES PEB & ÉLECTROMOBILITÉ À PARTIR DU 11 MARS 2021



Depuis le 1er janvier 2021, les bâtiments à construire doivent atteindre le standard NZEB (Nearly zero energy building) ou Q-ZEN (bâtiment dont la consommation est quasi nulle ou bâtiment Quasi Zéro Energie). Les exigences sont donc renforcées pour les nouvelles constructions. En rénovation, les exigences applicables depuis le 1er janvier 2017 ne changent pas.

A partir du 11 mars 2021, en cas de construction ou de rénovation importante, des exigences de pré-raccordement et/ou d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques doivent être respectées.

Les bâtiments à construire ou faisant l'objet de travaux de rénovation importante (travaux portant sur au moins 1/4 de l'enveloppe), qui sont liés à plus de 10 emplacements de stationnement, doivent s'équiper :

a) s'il s'agit de bâtiments destinés au logement individuel (maisons, appartements) :

⇒ de l'infrastructure de raccordement* pour chaque emplacement de stationnement

b) s'il s'agit de bâtiments non résidentiels (bureau, commerce, industrie, ...) et/ou destinés au logement collectif (maisons de repos, etc ...) :

⇒ d'une borne de recharge, ainsi que de l'infrastructure de raccordement* pour 1 emplacement de stationnement sur 5

c) s'il s'agit de bâtiments comprenant à la fois des parties non résidentielles et/ou destinées au logement collectif et des parties destinées au logement individuel, alors :

• si la somme des surfaces des parties destinées au logement individuel est supérieure à la somme des surfaces des parties non résidentielles et/ou destinées au logement collectif :

⇒ exigences du point a)

• si la somme des surfaces des parties non résidentielles et/ou destinées au logement collectif est supérieure ou égale à la somme des surfaces des parties destinées au logement individuel :

⇒ exigences du point b)

* infrastructure de raccordement : le précâblage (conduits) permettant de procéder ultérieurement à l'installation de bornes de recharge

MODALITES D'APPLICATION :

• si le parking est situé à l'intérieur du bâtiment, les exigences d'électromobilité s'appliquent lorsque les travaux concernent le parking ou l'infrastructure électrique du bâtiment

• si le parking jouxte* le bâtiment, les exigences d'électromobilité s'appliquent lorsque les travaux concernent le parking ou l'infrastructure électrique du parking

* le parking jouxte le bâtiment lorsque :

1° Il existe une connexion physique/technique entre le parking et le bâtiment, ET

2° Le parking est utilisé exclusivement/principalement par les occupants du bâtiment, ET

3° Le parking et le bâtiment sont détenus par le même titulaire de droit réel.



Pour plus d'informations : <https://energie.wallonie.be/>

PROJET DE REPORT DE LA DÉSACTIVATION DES CENTRALES NUCLÉAIRES DE DOEL 1 ET DE DOEL 2 - CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE RAPPORT DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Durée de la consultation : du 15 avril au 15 juin 2021.

Plus d'infos sur : <https://miniurl.be/r-3pfs>

CIMETIÈRE : PARCELLE DE DISPERSION

Soucieux d'entretenir la mémoire de nos chers défunts, le Collège communal a approuvé en sa séance du 20 janvier 2021, un réaménagement des parcelles de dispersion conforme à l'Arrêté du Gouvernement wallon.

Ce lieu de recueillement disposera notamment d'une stèle mémorielle sur laquelle seront apposées des plaquettes commémoratives qui reprendront les nom, prénom, date de naissance et date de décès du défunt.

Une redevance unique de 6 euros a été fixée par le Conseil communal en sa séance du 25 mars 2021.

Pour rappel, la demande de plaquettes n'est pas une obligation pour les familles. Celles-ci peuvent refuser ce service.

Dans le cas inverse, les personnes qui souhaitent ces plaquettes ou des informations complémentaires, sont invitées à contacter l'Administration communale (Mesdames Wauters Monique ou Delarbre Béatrice) au 019/63.02.59 ou par mail : cimetières@lincen.be.

DECLARATIONS FISCALES 2021. (Exercice d'imposition 2020)

En 2020, malgré les circonstances difficiles, le SPF Finances a assuré l'aide au remplissage des déclarations à l'impôt des personnes physiques en mettant en place un système d'assistance par téléphone.

Cette année encore, l'aide aux déclarations par le SPF Finances sera organisée principalement de la même manière.

COMMENT CELA VA-T-IL SE PASSER ?

En avril, les collaborateurs du SPF Finances contacteront les personnes qui ont fait remplir, l'année dernière, leur déclaration par téléphone. Cet appel aura seulement pour but de fixer un rendez-vous pour le remplissage de la déclaration. L'aide au remplissage sera effectuée également par téléphone au cours des mois de mai et juin.

A PARTIR DU 5 MAI 2021 :

- Les personnes qui n'ont pas pu être jointes par téléphone en avril et/ou qui ont reçu une déclaration sur laquelle le numéro de téléphone pour les rendez-vous est mentionné pourront contacter elle-même le SPF Finances pour prendre rendez-vous.
- Le SPF Finances commencera le remplissage effectif des déclarations par téléphone.

Pour les personnes ayant des difficultés, le SPF Finances propose une aide supplémentaire en collaboration avec les services communaux.

Cette aide exceptionnelle est uniquement destinée aux contribuables qui ont reçu une déclaration papier (et donc pas de proposition de déclaration simplifiée — enveloppe blanche), et qui ont des difficultés à utiliser l'aide par téléphone (par exemple, des problèmes de langue, d'audition ou de communication).

Pour ces personnes et uniquement celles-ci, merci de contacter l'administration communale au 019/63.02.40.

12. ECOLE COMMUNALE

Projet autour du conte « Boucle d'or et les trois ours. » (accueils-M1)



Apprentissage des couleurs avec Pop le dino. (accueils-M1)



Fête du carnaval en maternelle.



Au menu: maquillage, danses, farandoles, déguisements et ambiance assurée !

Balade hivernale à Pellaines.

Observations de la faune et la flore en hiver en comparaison avec notre balade d'automne. Quelle richesse de s'y rendre à chaque saison ! Vivement notre visite de printemps et merci à Hélène pour son accueil chaleureux !



Nous avons travaillé sur le schéma corporel et les 5 sens.

Nous avons appris à nommer les parties du corps grâce à différents petits jeux et des activités sur ce thème.

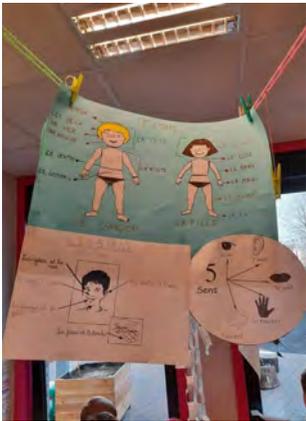
Nous avons aussi appris à affiner nos 5 sens : manipulation d'un zootrope, boîte à toucher; jeux d'ouïe; ...





Notre projet sur le corps et les cinq sens en M3

Nous avons travaillé sur les différentes parties du corps, nous avons découvert les 5 sens ainsi que les organes s'y rapportant.



STAGES DE PRINTEMPS

Encore deux magnifiques semaines de stages de finies ! Bricolages, découvertes, jeux de pistes, balades, circuits .. au programme ! A bientôt pour les stages d'été !



14. INTRADEL

ET SI ON ARRÊTAIT DE JETER LES LANGES ?

VOUS LE SAVEZ, À PARTIR DU 1ER JANVIER 2022, LES CONSIGNES DE TRI POUR LES LANGES JETABLES VONT CHANGER DANS NOTRE COMMUNE.



En effet, ceux-ci devront/ doivent être jetés dans les déchets ménagers résiduels (tout comme les protections pour adultes) et non plus dans les organiques.

Les langes d'enfant : un déchet pas comme les autres

Les langes d'enfant sont passés en quelques années d'une composition majoritairement de cellulose biodégradable, à une structure qui ne comporte pratiquement plus que du plastique et des produits chimiques.

Pour Intradel, ces langes représentent +/- 45% des indésirables dans les conteneurs des déchets organiques. Les y laisser reviendrait à épandre sur les champs cultivables 280 particules ($\leq 5\text{mm}^3$) de plastique par m^2 de terre de culture.

Une des solutions est donc de les transférer dans les déchets ménagers résiduels qui seront ensuite valorisés énergétiquement chez Uvélia à Herstal et après incinération produisent annuellement 240 millions de KWh.

Mais il existe une autre alternative aux langes jetables. Une solution économique, écologique, et simple : l'utilisation de langes lavables.

Vous êtes (futurs) parents ou professionnels de la petite enfance ?

Des langes lavables ? Ça vous parle ? Vous êtes sceptique, convaincus, curieux ?

Nous vous apportons des informations simples, concrètes et pratiques, afin de vous faire une idée plus claire de l'intérêt et de l'utilisation des langes lavables à travers une brochure disponible gratuitement !

Vous la trouverez dans votre administration communale ou sur le site Internet Intradel.

Une action d'intradel et votre commune avec le soutien de la Province de Liège.

Le linge lavable

C'est facile à changer.

RDV sur intradel.be pour découvrir la **BROCHURE** et les **VIDÉOS** qui vous diront tout sur les langes lavables

Intradel
et votre commune

Avec le soutien de
la Région
Wallonie

Province de Liège

Bienvenue chez nous, vous êtes chez vous !



LINCENT

Horaires: Le vendredi de 14h à 17h.

Nous fonctionnons toujours sur rendez-vous, n'hésitez pas à nous téléphoner au : 0491/39.1723.

Adresse : Rue de Grand-Hallet, 2 — 4287 Lincen

Des nouveautés vous attendent : romans enfants et adultes, albums, classifiés ...

Quelques titres :

- La Familia grande, de C. Kouchner.
- Les impatientes, de D. Amadou Amal
- Retour à Cuba, de L. Bénégui
- Des ailes d'argent : la vengeance d'une femme est douce et impitoyable, de C. Läckberg

Pour la jeunesse, les séries « Les jumelles fantastiques », de F. Blanchut, et « Winterhouse Hotel », de B. Guterson.

Et pour les plus petits, des albums et des romans :

- Cache-cache carotte, de M. Jalibert
- Hector et Louis, de S. Mourrain
- Les papis contre-attaquent, de C. Renaud
entre-autres. . .

Passez les découvrir dès le 23/04/2021 !

Prochaines fermetures 2021 : 14/05, du 10/07 au 19/08.

Tél : 0491/39.1723.



Par mesure de sécurité, il est demandé aux adultes et enfants de plus de 12 ans de porter un masque obligatoirement.

En fonction de l'évolution du Covid-19, ces mesures sont susceptibles d'être modifiées. Merci de votre compréhension.

RACOUR

La bibliothèque vous proposera très prochainement des nouveautés en grands caractères, adultes, jeunesse et enfants. N'hésitez à venir nous rendre visite !

Horaires : le dimanche de 10h15 à 12h.

Téléphone : 019/65.61.25

Adresse : rue de Landen, 31 — 4287 Racour.



MOTS CACHÉS DE «LINCENT»

LES 16 MOTS MYSTÈRES



JEUX CONCOURS

S	H	M	J	T	O	H	F	D	M	X	B	V	A
S	Y	F	P	U	P	E	A	K	I	E	A	C	I
X	J	P	E	F	Q	L	E	Z	J	Z	C	L	F
H	T	E	L	F	G	C	U	J	L	T	Q	O	O
H	O	L	I	E	R	D	G	M	A	A	U	C	R
E	U	L	N	A	R	A	C	O	U	R	E	H	G
S	R	A	C	U	W	D	V	U	R	A	L	E	U
B	N	I	O	T	O	G	S	L	Y	R	A	R	I
A	A	N	U	J	Y	U	N	I	S	E	I	S	N
Y	N	E	R	G	T	L	I	N	C	E	N	T	I
E	T	S	E	G	L	I	S	E	S	T	E	Q	G
G	S	A	Z	P	O	E	L	A	E	R	T	W	C
C	V	B	B	Q	C	X	R	V	P	W	O	S	N
H	K	O	C	A	M	P	A	G	N	E	I	L	P

16 mots en rapport à notre commune de Lincant sont cachés. Essaye de tous les retrouver. Envoie ta réponse à pelincour@lincant.be. Tirage au sort parmi les participants gagnants pour remporter un cadeau de l'Administration communale. Solution dans le prochain numéro !